



BLANCHE DE CASTILLE

43, Boulevard Jules Verne - 44300 Nantes - Tél. 02 40 52 54 60 - www.blanchedecastille.com

Règlement intérieur - internat

Ce règlement est un complément du règlement intérieur de l'établissement. Il doit être lu par le responsable légal et par l'élève interne. **Tout manquement à ce règlement pourra être sanctionné.**

La vie en internat se veut être agréable et conviviale. Les éducatrices d'internat veillent à créer à la fois un climat propice au travail mais également un lieu chaleureux où chacun se sente libre d'échanger et de tisser des liens.

Les internes disposent d'une chambre individuelle, d'une chambre double pour les élèves de seconde avec douche, lavabo et WC.

L'internat dispose de plusieurs espaces communs : une salle télévisée encadrée et dédiée à l'information, un foyer, une salle à manger et un grand salon. Les internes sont en charge de l'entretien de ces derniers.

Des évènements festifs sont organisés ponctuellement pour favoriser la convivialité et la cohésion des élèves à l'internat.

L'internat est un service rendu aux familles, il ne constitue pas une obligation scolaire.

ORGANISATION HEBDOMADAIRE

Dimanche soir

Tu peux arriver entre 20h00 et 22h00. Pense à bien apporter ta carte de self. Tu prends ta clé au bureau des éducatrices. A 21h50 tu la redépotes (en même temps que les portables, ordinateurs... pour les secondes). Nous te conseillons de dîner avant ton arrivée, si cela n'est pas possible tu pourras réchauffer et prendre ton repas en salle à manger. Interdiction de dîner dans ta chambre.

Lundi

A partir de 7h30 jusqu'à 7h50 tu peux déposer ta valise dans ta chambre à l'internat et redescendre directement. Après 7h50 tu déposes ta valise dans la bagagerie.

Mercredi

A partir de 12h, tu peux remonter à l'internat. Les sorties sont autorisées jusqu'à 19h sur autorisation parentale à l'année (voir formulaire « Sorties- autorisation pour l'année »). Tu signes ton départ au bureau des éducatrices au 3ème étage ainsi que ton retour. Si tu sors directement à la fin de tes cours, merci de nous en informer par mail ou par sms. Le repas du mercredi midi faisant partie d'un forfait, il reste facturé.

Vendredi matin

Réveil 6h40. A ton départ, tu veilles à ce que ta chambre soit ordonnée, lit fait et poubelles vidées. Ensuite, tu déposes ta valise à la bagagerie. Elle ne peut être déposée ni dans les couloirs, escaliers ou salles de classe.

Du lundi au jeudi

Un jour de ménage fixe sera décidé avec toi en fonction de ton emploi du temps en début d'année. Ce ménage devra être réalisé toute seule et vérifié par une éducatrice.

Pour les secondes, ce moment est fixé le mercredi avant toutes sorties. Il peut être effectué en alternance avec ta camarade de chambre.

Ponctuellement un temps de ménage des différents lieux communs de l'internat te sera demandé.

ORGANISATION ANNUELLE

Représentation des internes

Les internes élisent cinq déléguées qui les représentent auprès de la Direction, si nécessaire (conseil d'établissement, commission restauration...) et portent les propositions, difficultés et souhaits des internes auprès des éducatrices une fois par trimestre.

Sorties/Absences

Toute sortie doit faire l'objet d'une autorisation écrite des responsables légaux la veille au plus tard à l'équipe d'internat par mail sur l'espace Ecole Directe à destination de l'Internat Internat. Retour pour 22h au plus tard. L'élève interne doit venir se présenter au bureau des éducatrices à son retour pour prévenir qu'elle est bien rentrée. Tout retard exceptionnel doit impérativement être signalé aux éducatrices au 02 40 52 33 75 ou au 06 68 28 18 25.

Pour toutes absences à l'internat merci de nous prévenir par mail (EcoleDirecte : Internat Internat). Si cela affecte des temps de journée, mettre Mme Durand en copie (EcoleDirecte : Sandrine Durand absence lycée).

Chambres

- Un état des lieux est fait en début d'année et un chèque de caution de 100€ est demandé. Le matériel détérioré sera facturé.
- Un temps de ménage obligatoire et hebdomadaire est demandé à chaque élève et un contrôle sera réalisé par les éducatrices en sa présence.
- Il est demandé aux internes de changer leur linge de lit minimum tous les mois et leur serviette de toilettes tous les 15 jours.
- Ménage : des aspirateurs et serpillières sont à disposition. L'internat fournit les produits d'entretien, éponges et chiffons.
- Pour la décoration, patafix blanche uniquement (scotch, punaises interdits). Ne rien poser sur les portes car la peinture est fragile.

- Pendant les vacances scolaires et les weekends simples et/ou prolongés, les chambres de l'internat peuvent être occupées par d'autres personnes. Les affaires personnelles des élèves devront donc être mises sous clef dans leur placard. Leur linge de lit (couette et oreiller) devra alors être mis dans un grand sac nominatif (à amener à la rentrée).

Infirmierie

L'infirmierie est ouverte sur le temps de l'externat. Si l'élève doit suivre un traitement médical sur le temps de l'internat, le responsable légal doit le signaler par mail ou lettre aux éducatrices. Une copie de l'ordonnance doit être donnée aux éducatrices. Les modalités de la prise du traitement seront étudiées de manière individuelle. Merci de nous déposer les médicaments dans leur boîte d'origine afin de consulter les dates de péremption. Seuls les médicaments de type courant (doliprane, spasfon, pilule contraceptive) sont autorisés dans les chambres.

Sécurité

Toute introduction de produits illicites (alcool, drogue...) et possession de CBD est strictement interdite au sein de l'internat. La consommation de cigarettes et l'utilisation de cigarettes électroniques doivent se faire en dehors de l'établissement. Toute nourriture est interdite dans les chambres. Une tolérance est accordée pour les petits biscuits de goûter emballés. Bougies, encens, bouilloires, chauffages d'appoint, réchaud et four à micro-onde sont interdits dans les chambres. Pour la sécurité de tous, il est strictement interdit de s'enfermer à clé dans sa chambre.

Les éducatrices et la direction peuvent à tout moment effectuer une visite dans les chambres en présence ou non de l'élève pour s'assurer du respect des consignes.

Vol ou perte

Les internes sont responsables de leurs objets personnels. Elles doivent veiller à fermer leur chambre à clé en leur absence. Il est conseillé d'éviter d'apporter une somme d'argent trop importante à l'internat.

Les valises doivent être impérativement cadenassées dans la bagagerie.

Vie collective

Seuls les téléphones, tablettes, ordinateurs et liseuses sont autorisés à l'internat.

Une tenue correcte est demandée à la fois à l'internat et au self.

Le courrier reçu est déposé dans une bannette près du bureau du 3ème étage.

Les portes des salles communes doivent rester ouvertes.

L'accès de personnes étrangères à l'internat est formellement interdit, sauf autorisation préalable d'une éducatrice, et peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive. Il est strictement interdit pour les filles d'inviter un garçon à rentrer dans sa chambre sous peine d'une exclusion de l'internat.

UNE JOURNEE A L'INTERNAT

6h45

Réveil en musique. Merci d'aérer ta chambre et de faire ton lit.

7h30-7h40

Avant de partir au self, tu vérifies que ta fenêtre est bien fermée et tu déposes ta clé sur le panneau au bureau des éducatrices. Tu ne peux pas la garder avec toi. En aucun cas tu ne pourras remonter dans ta chambre pendant la journée. Le dispositif d'alarmes est activé aux 3e et 4e étage.

7h55

Au petit-déjeuner, tu débarrasses ton plateau avant de libérer le self.

Fin des cours

L'internat ouvre à 17h. Deux heures d'études sont obligatoires dans la journée. Selon ton emploi du temps, après la fin de tes cours et avec autorisation parentale, tu as la possibilité de sortir 15 minutes à l'extérieur de l'établissement. Ensuite tu intègres soit l'étude (maximum jusqu'à 19h), soit l'internat.

Terminale : Tu peux sortir de l'établissement à la fin de tes cours et être obligatoirement de retour à l'internat pour 18h10. Les éducatrices vérifient la présence.

19h00

Dîner. Pense à bien apporter ta carte de self. Ni téléphone portable, ni écouteurs au self. L'entrée au self se fait jusqu'à 19h10. Il est interdit d'apporter de la nourriture de l'extérieur (fast food, pizza ...)

Tu déposes ton plateau dès que tu as fini et tu attends 19h30 pour sortir. L'appel se fait chaque soir à 19h45 dans le hall du bâtiment A sauf exception.

20h-21h

Etude obligatoire en salle pour les secondes et les premières si deux heures ne sont pas prévues dans l'emploi du temps initial.

21h50

Tu déposes ta clé sur le tableau avant de regagner ta propre chambre. Les Secondes remettent leur téléphone portables, ordinateurs et tablettes aux éducatrices. Les éducatrices passent dans les chambres pour vérifier la présence de chacune.

22h30 pour les seconde / 23h pour les première et terminale

Extinction des lumières, mise en fonctionnement des alarmes.

22h30

Merci de respecter la tranquillité de toutes (pas de douches, de conversations téléphoniques...).